

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2010

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 20 avril 2010 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée a motivé son absence.

Le directeur général, le directeur général adjoint et la greffière sont présents.

RÉSOLUTION 2010-04-262
SOUSSIONS - FOURNITURE ET INSTALLATION D'ENSEIGNES DANS
LES PARCS - CONTRAT 2010-1129

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation, la Ville a reçu cinq soumissions pour la fourniture et l'installation d'enseignes dans les parcs, à savoir :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	Type de pylône « A » (taxes incluses)	Type de pylône « B » (taxes incluses)	Type de pylône « C » (taxes incluses)	MONTANT TOTAL (taxes incluses)
Enseignes Image-in inc. 297, rue Antoine-Groulx St-Eustache (Québec) J7R 7H4	7 449,75 \$	13 646,50 \$	11 372,15 \$	32 468,48 \$
Enseignes Optimal inc. 69, de la Pointe-Langlois Laval (Québec) H7L 3J4	9 413,77 \$	16 254 \$	13 545 \$	39 212,77 \$
Lettram Design Plus 209, boulevard St-Elzéar Ouest Laval (Québec) H7L 3N4	10 197,01 \$	17 818,38 \$	14 848,65 \$	42 864,04 \$
EBL Service d'éclairage ltée 138, de la Pointe-Langlois Laval (Québec) H7L 3M5	10 328,06 \$	18 963 \$	15 802,50 \$	45 093,56 \$
Enseignes Barbo inc. 395, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	13 798,97 \$	21 841,31 \$	18 201,09 \$	53 841,37 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, les offres reçues ont été analysées par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire conforme soit : Enseignes Image-in inc., au montant de 32 468,48 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'enseignes dans les parcs, contrat 2010-1129.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-04-263
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RÉFECTION DES BANDES DE LA
GLACE NO 1 DE L'ARÉNA - CONTRAT 2010-1124 - RÈGLEMENT
RV-1394**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public, la Ville a reçu une seule soumission pour les travaux de réfection des bandes de la glace no 1 de l'aréna à savoir :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Les Installations Sportives Agora inc. 1236, rue Tellier Laval (Québec) H7C 2H2	233 651,25 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, l'offre reçue a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service d'urbanisme et madame Ève Desrosiers architecte de la firme Héroïse Thibodeau Architecte.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter l'offre de Les installations sportives Agora inc., pour les travaux de réfection des bandes de la glace no 1 de l'aréna, au montant de 233 651,25 \$, taxes incluses. - Contrat 2010-1125 - Règlement RV-1394.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-04-264
MANDAT - APPEL DU JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DU QUÉBEC - EXPROPRIATION PROJET SALIX**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser l'étude d'avocats Dunton Rainville à engager les procédures pour porter en appel le jugement rendu par Robert P. Lanctôt et Denis Bisson, juges administratifs au Tribunal administratif du Québec, le 26 mars 2010 dans le dossier « Ville de Boisbriand c./ Gestion Roucha ltée, Donatien Rousseau et Louis Rousseau », portant les numéros SAI-M-095050-0407 / SAI-M-095052-0407 / SAI-M-124230-0610 / SAI-M-124232-0610. Ces décisions portant sur la fixation des indemnités d'expropriation dans le cadre du projet Salix.

DE demander au Fonds d'aide juridique de l'Union des municipalités du Québec d'accorder un soutien financier à la Ville relatif à l'appel.

D'autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2010-04-265
DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder une contribution financière de 20 000 \$ à la Maison des jeunes Sodarrid de Boisbriand.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été adressée au conseil municipal.

**RÉSOLUTION 2010-04-266
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE lever la séance à 20 h 05.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière

